



## Erreur dans dossier agence pour l'emploi

Par **creuzot**, le **28/11/2008** à **10:56**

Je suis demandeuse d'emploi depuis 2003 suite à une fin de contrat CDD de 5 ans, je n'ai reçu aucune offre de la part de l'ANPE .Or, ces derniers jours j'ai reçu une offre d'emploi destinée au public travailleur handicapé C'est donc lors de mon rendez-vous à l'ANPE que je me suis rendu compte que l'on m'avait inscrite en tant que tel et c'est faux !  
J'ai la preuve écrite de cette offre, puis-je avoir recours et porter plainte ?  
Puis-je demander des dommages et intérêts ?

merci de me répondre au plus vite j'ai rendez-vous avec le directeur le 4 décembre prochain

Madame CREUZOT Adeline